

LE « BON DUC LOYS » DE BOURBON et les sceaux en pied

Il est une région au centre de la France où l'on trouvait encore des serfs à la veille de la Révolution de 1789. C'est que le seigneur était si puissant et si lointain que nul ne cherchait à « déguerpir ». Mieux valait rester serf sur les terres du duc de Bourbon qu'affranchi ou manumis dans bien d'autres seigneuries. Le sceau de Louis II, duc de Bourbonnais, va entraîner deux études afin d'expliquer, s'il est possible, le caractère exceptionnellement somptueux et si profondément original de cette effigie : dans un premier temps, on cherchera dans la personnalité de Louis l'origine de cette œuvre d'art; dans un second temps, et par comparaison avec les autres sceaux de type pédestre, il faudra découvrir si les fonctions exercées dans le Conseil de régence ne sont pas la vraie cause du choix qui a été fait.

Né le 4 août 1337 de Pierre I^{er}, duc de Bourbon, qui tombera à Poitiers, le 19 septembre 1356, Louis II épousera en 1371 Anne, dauphine d'Auvergne, héritière du Forez. La vie de Louis II de Bourbon, contrairement sans doute à son désir profond, s'est passée à combattre sur tous les fronts, dans toutes les directions et contre tous les adversaires du roi. Dès son retour d'Angleterre, où avec une loyauté admirable il revenait, après chaque « permission » passée en France, se rendre otage pour son roi Jean II, il reprend les châteaux forts occupés, en Bourbonnais, par les Anglo-Navarrais (1367-1368). En juin 1369, il fait campagne en Normandie, en vue d'un projet, vite abandonné, de descente en Angleterre. En 1370, il reprend le château de Belleperche, où les Anglais ont fait prisonnière sa mère, Isabeau de Valois. Puis les campagnes succèdent aux campagnes, en Guyenne, sous les ordres de Du Guesclin, en Bretagne (1373), en Auvergne (1375), en Espagne (1376), de nouveau en Normandie, pour reprendre les châteaux de Charles le Mauvais (1378).

1380 voit la mort de Du Guesclin et de Charles V, à trois mois d'intervalle. Le début du règne de Charles VI sera marqué par des soulèvements et par des guerres autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. Louis II est en Flandre et s'empare d'Ypres en 1383. Les

Texte original paru dans le *Club français de la médaille*, n° 57, 2^e semestre 1977, p. 188-192

expéditions ensuite se succèdent : Guyenne en 1385, Valais en 1386, Espagne en 1387, enfin Bretagne en 1392.

Et pourtant Louis de Bourbon se présente comme le chevalier modèle. Si sa loyauté envers son souverain l'entraîne dans cette vie tumultueuse, il se serait volontiers contenté de créer autour de lui une confrérie de chevaliers fidèles, animés d'un idéal élevé. C'est le sens qu'il a donné à la création de l'ordre de l'Écu d'or, en 1363, lorsqu'il réunit, à la veille du premier de l'an, ceux de ses vassaux dont il avait pu apprécier le courage et la fidélité. La devise de l'ordre était énigmatique : « Allen », c'est-à-dire : « Allons tous ensemble au service de Dieu et soyons tous ungs en la déffense de nos pays et là où nous porrons trouver et conquister honneur parfaits de chevalerie. » Mais l'un des premiers articles du règlement imposait aux membres « qu'ils vueillent honorer dames et damoiselles et ne sueffrir en oïr mal dire, car des femmes après Dieu vient une partie de l'honneur en ce monde. » En créant cet ordre, Louis de Bourbon suivait l'exemple du roi Jean le Bon, créant l'ordre de l'Étoile à son retour d'Angleterre, à l'imitation de celui de la Jarretièrre créé par le roi d'Angleterre.

Louis ne se contenta pas de fonder l'ordre de l'Écu d'or ; en 1371, lors de son mariage avec Anne, fille du dauphin d'Auvergne et de Forez, il instituait l'ordre de Bourbon, dit du Chardon et de Notre-Dame. Le costume de l'ordre associait le damas incarnat, le velours bleu doublé de satin rouge, le manteau de damas bleu céleste aux orfrois de broderie d'or du grand collier, doublé de satin rouge, et le chaperon ou mantelet de velours vert. Le grand collier pesait 10 marcs d'or, et était fait de losanges émaillés de vert, remplis de fleurs de lis d'or, et de capitales antiques faisant le mot « Espérance ».

Ces ordres ne connurent pas la glorieuse destinée de la Toison d'or ou de la Jarretièrre, mais ils dénotent chez leur créateur le même sens aigu de liens plus étroits de chevalerie renforcés par la fraternité de l'ordre, le goût du faste, et nul ne s'étonnera que quelques années plus tard, Louis II, renonçant à son premier sceau équestre, fasse graver un sceau somptueux édité.

Sous une tente en forme de pavillon, aux côtés relevés, le duc apparaît debout, l'épée à la main droite, et se détache sur un fond treillissé, formé d'une alternance de soleils et de fleurs de lis. À sa droite, l'écu, le heaume couronné, cimé d'une queue de paon, sont fixés à une colonnette légère. Au contre-sceau, les armes de Bourbon emplissent entièrement le champ circulaire entouré par la légende CONTRASIGILLUM MAGNI SIGILLI NOSTRI (contre-sceau de notre grand sceau). On observera que, dans la représentation de la face, le graveur, admirable flatteur, a tout disposé de façon à ce que l'observateur s'imagine que Louis portait *de France ancien plein*, c'est-à-dire des fleurs de lis sans nombre, sans aucune brisure. En effet, le baudrier et la colonnette sont placés

avec une telle habileté que nul ne peut savoir si c'est le fait d'un pur hasard ou s'il s'agit de la véritable brisure des Bourbons, la bande réduite, d'ailleurs, plutôt au filet en bande : tant il est vrai que même les plus grands se laissent prendre à ce genre de flagornerie.

Les colonnettes semblent être empruntées au sceau de Louis d'Anjou, régent à la mort de Charles V, où on les trouve sur un fond de fleurs de lis, servant de perchoir à deux grands faucons, à droite et à gauche du prince représenté debout. Les dimensions de ces oiseaux de chasse sont telles par rapport à l'échelle du corps humain qu'on peut présumer qu'il s'agit, en réalité, d'aigles. Il est bien connu, en effet, notamment depuis le colloque international qui s'est tenu à Abou Dhabi, au début de janvier 1977, qu'à côté des tiercelets, pèlerins, et autres oiseaux, on employait au Moyen Âge des aigles pour la chasse au vol. Louis d'Anjou porte, à la droite, en guise de sceptre, une masse, symbole de son pouvoir, et de la main gauche, une paire de gants, rare exemple d'un souci d'élégance que les siècles antérieurs auraient ignoré sinon réprouvé.

Les autres membres du Conseil de régence ont peut-être eu, également, un sceau en pied; la preuve a été établie pour Jean de France, duc de Berry¹. On peut ajouter à cette liste le sceau de Pierre d'Alençon, fils de Charles II de Valois, frère de Philippe VI, qui est également représenté debout, en 1398, et qui se sentait bien près du trône par la naissance.

En excluant évidemment de cette brève étude les sceaux d'ecclésiastiques ou de dames, très généralement représentés en pied, ce qui justifie le profil allongé en navette du champ, on peut observer que, dans les dernières années du XIV^e siècle, certains seigneurs, comme Jean I^{er} de Rohan, ou Enguerrand VII de Coucy, ont adopté, eux aussi, le type pédestre : par leur naissance ou par leurs alliances, ces deux personnages n'ont pas voulu rester au rang des simples seigneurs et, sans oser se faire représenter assis sur un trône, ils ont opté pour cette attitude qui leur paraissait conforme à leur haute destinée ou à leurs ambitions.

Au début du XV^e siècle, quelques personnages de moindre envergure ont des sceaux en pied sans qu'il soit possible d'établir un lien ni avec des fonctions toutes proches du trône, ni toujours avec une naissance exceptionnelle, ni avec les alliances royales qui pouvaient servir de justification dans les cas précédents. Alain de Rohan, tout au début du XV^e siècle, a dû suivre l'exemple de Jean I^{er} de Rohan; Jean de Ligne, dès 1406, est

¹ Voir l'article plus haut.

debout contre son destrier : il est chambellan du roi et gouverneur de Mortagne; Geoffroy le Meingre, dit Boucicaut, fait porter son écu par un personnage debout, de même que Guillaume de Laire (en 1408) : l'un et l'autre sont chambellans du roi et gouverneurs du Dauphiné. La question qui vient immédiatement à l'esprit est la suivante : la position debout se trouverait-elle liée soit aux fonctions de chambellan, soit aux fonctions de gouverneur au XV^e siècle, après avoir été au XIV^e l'attitude choisie pour les très hauts princes exerçant effectivement la régence ou faisant partie du Conseil de régence ? Il ne faut pas oublier qu'Enguerrand de Coucy a été tenté de poser sa candidature à l'Empire romain germanique et que l'illustre maison de Rohan avait pour devise exactement ce qu'exprime un sceau en pied. Quant au bon duc Louis de Bourbon, ses occupations militaires ne lui ont pas souvent permis de visiter, en dehors de ses domaines propres, les terres qu'il avait échangées avec le roi contre Gaillefontaine : Château-Chinon, Ourouer, Lormes et Dun-les-Places, c'est-à-dire le cœur du Morvan, c'est dire le cœur de la France.



D 452 et D 452 bis - Louis de Bourbon, 2^d type (1394) - 90 mm et 31 mm



St 8453 - Louis d'Anjou, 4^{ème} type (1381) - 110 mm



St 7948 - Charles VII (sceau delphinal)
(1422) - 95 mm



D 422 - Jean de Berry, 4^{ème} type
(1397) - 85 mm



D 895 - Pierre II d'Alençon (1398) - 95 mm



D 563 - Jean I^{er} de Rohan (1380)
- 60 mm environ



D 1906 - Enguerrand VII de Coucy
(1380) - 45 mm



St 2355 - Alain de Rohan
(fin XIV^e) - 45 mm



F 1228 - Jean de Ligne (1437) - 60 mm



Cl 5549 - Geoffroy le Meingre,
dit Boucicaut (1404) - 70 mm



Cl 5008 - Guillaume de Laire
(1408) - 65 mm



D 549 - Jean IV de Montfort, duc de Bretagne
(1380) - 55 mm environ